



Garde d'enfants suite à un divorce

Par Visiteur

Bjr
suite a mon divorce en décembre dernier un mode de garde a été créer mon ex mari doit prendre les enfants 1 week end sur 2. il les prend les week end convenu sauf qu'il ne les garde pas il les confi a des amis qui s'en occupe a sa place. je voudrais lui faire retirer la garde de week end comment faire?

Par Visiteur

Bonjour Madame

Je comprends bien mais juridiquement lorsque les enfants sont avec leur père, il peut les confier à des personnes de confiance de son choix.

Si vous souhaitez néanmoins demander un retrait de son droit de visite, vous devez à nouveau saisir le JAF.

Cordialement